

Nombre de membres élus au Bureau : 54	Membres en fonction : 54	Membres présents : 42	Absent(s) excusé(s) : 9	Absent(s) : 3	Pouvoir(s) : 4
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 29 novembre 2022

Vote(s) pour : 46
 Vote(s) contre : 0
 Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 5 décembre 2022,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2022-12-05-BD-28 :

Subventions pour des travaux sur la copropriété située 1-3 rue du Grand Wad à Metz, accompagnée dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Rapporteur : Monsieur Frédéric NAVROT

Le Bureau,
 Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 17 février 2020, adoptant le 3^{ème} Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025 de Metz Métropole, et notamment les fiches actions n° 13 « Poursuivre et Intensifier la réhabilitation du parc privé » et n° 14 « Instaurer un suivi et un accompagnement des copropriétés fragiles et dégradées »,

VU la demande de subvention du 28 juillet 2022 de la copropriété 1-3 rue du Grand Wad,

VU le règlement particulier d'intervention en matière de politique locale de l'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 29 mars 2021,

VU l'inscription des crédits correspondants au Budget Primitif 2022,

VU le montant des travaux subventionnables qui s'élève à 134 723 €,

VU la participation de l'ANAH qui s'élève à 126 743 €,

DECIDE de participer financièrement aux travaux la copropriété située 1-3 rue du Grand Wad à Metz, en accordant le montant de subvention ci-dessous :

Adresse immeuble	Type de Travaux	Montant des travaux subventionnables	Subvention Anah	Subvention Metz Métropole
1-3 rue du Grand Wad METZ	Terrassement Travaux Induits Consolidation plancher Etude structure	134 723 €	126 743 €	5 000 €

DECIDE d'affecter 5 000 € sur l'autorisation de programme 2022 de 10 000 000 € (22QVLS01, chapitre 204) consacrée au logement pour financer les travaux précités,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant

PNP

à cette opération.

Metz, le 6 décembre 2022

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20221205-2022-12-DB28-DE

Numéro de l'acte : 2022-12-DB28
Date de décision : lundi 5 décembre 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : Subventions pour des travaux sur la copropriété située 1-3 rue du Grand Wad à Metz, accompagnée dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
Classification : 7.5 - Subventions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 07/12/2022
Numéro AR : 057-200039865-20221205-2022-12-DB28-DE
Document principal : 99_DE-28.pdf

Historique :

07/12/22 16:46	En cours de création	
07/12/22 16:47	En préparation	Catherine DELLES
07/12/22 17:23	Reçu	Catherine DELLES
07/12/22 17:25	En cours de transmission	
07/12/22 17:28	Transmis en Préfecture	
07/12/22 17:31	Accusé de réception reçu	

